

Initiatives privées

Vol au dessus de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure

La Communauté d'agglomération Seine-Eure (Case) a lancé en février 2007 une campagne de thermographie aérienne infra-rouge. Les premiers résultats de cette enquête ont été diffusés au grand public début janvier 2008. La thermographie permet de mesurer les déperditions de chaleur au niveau du toit des bâtiments. Cette indication des pertes thermiques permet d'envisager des solutions d'amélioration de l'isolation et de l'utilisation du chauffage. Cette opération découle du constat qu'en moyenne 30% des déperditions thermiques d'une maison individuelle s'effectuent par le toit (données Ademe). Afin de mobiliser la population à la maîtrise et la réduction de la consommation énergétique, la thermographie aérienne a pour but de «rendre visible l'invisible».

La thermographie aérienne, qu'est-ce que c'est ?

Concrètement, la thermographie consiste à survoler le territoire et à réaliser des cartes grâce aux images enregistrées par une caméra thermique. Le survol en hélicoptère s'effectue à une altitude d'environ 300m, très tôt le matin ou en fin de journée. Le temps doit être froid (moins de 5°C) et sec (pas de précipitations dans les 36h précédent le survol) avec un ciel dégagé.

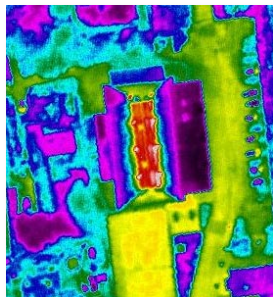
Un outil de mesure efficace

Une fois les données traitées, les informations thermiques sont superposées sur le fonds cadastral ce qui permet d'identifier l'ensemble du bâti et de mesurer le niveau des déperditions en fonction d'une échelle de couleurs.

La thermographie aérienne, en lien avec l'Espace info énergie, permet d'accompagner les habitants dans leur démarche d'amélioration thermique de leur habitation.

La thermographie fait partie du Plan Climat de l'Agglomération, dans le cadre de l'Agenda 21 Local.

Un outil à la portée de tous



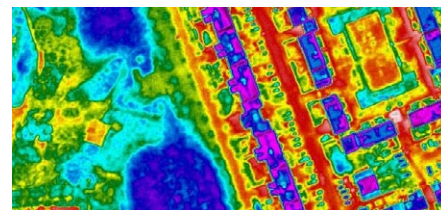
Des cartes synthétiques par communes sont en ligne sur le site Internet de l'Agglomération, ce qui donne à l'habitant une première information sur le niveau de déperdition thermique de son habitation.

Elles sont également disponibles dans les communes du territoire. L'Espace info énergie dispose d'informations beaucoup plus précises, notamment les images brutes (photos aériennes infrarouge), ce qui permet de faire un diagnostic personnalisé détaillé.

Les cartes sont gérées grâce au logiciel de système d'information géographique Arcview. Les fonds de cartes sont le cadastre et l'orthophotoplan (photos aériennes géo référencées).

Des campagnes de communication sont lancées très régulièrement sous différentes formes : articles dans la presse, réunions d'information dans les communes, ou encore stand dans des salons.

<http://www.agglo-seine-eure.fr>



Objectifs

- Sensibiliser la population aux économies d'énergie.
- Renseigner sur l'état de l'isolation des habitations.
- Réduire les consommations énergétiques d'un territoire.

Partenaires financiers

- Région Haute-Normandie
- ADEME

Partenaires techniques

- Espace Info Energie (EIE) de la CASE porté par l'association Eure solaire
- ITC Paris

Chiffres clés

- 96 % des logements de la CASE sont couverts par la thermographie.

Coûts/Budget

- Coût global : 100 000 € HT.

CONTACTS

Rebecca Armstrong
C.A Seine-Eure
02 32 50 89 53
rebecca.armstrong@seine-eure.com

David Touzée
Espace Info Energie
ie@euresolaire.fr